



Rémi SEILER

nous a quittés

Notre ami, Rémi SEILER nous a quittés le 7 février 2019.
Son départ soudain a laissé ses proches et ses amis dans le désarroi.
Tous ceux qui l'ont connu et estimé ont ressenti une vive émotion à l'annonce de son décès.

Rémi était dans sa 91^{ème} année, mais avait toujours bon pied bon oeil et un humour à toute épreuve. Cet humour, il l'a gardé tout au long de sa vie malgré les épreuves. Il avait perdu son épouse en 1984 et était père de 2 garçons. Il est né le 9^{ème} enfant d'une fratrie de 10.

C'était un homme de communication et de partage, il l'a prouvé dans ses nombreux engagements syndicaux et associatifs jusqu'à la fin de sa vie.
Il est entré dans la vie active en 1948, en participant à la reconstruction qui a suivi la seconde guerre mondiale.

C'est en 1956 qu'il entre aux Houillères du Bassin de Lorraine comme agent technique au service d'architecture, en tant que métreur, jusqu'à sa retraite en 1986.
Il adhère à la CFTC dès son embauche aux HBL et ne la quittera plus.
Il a fait preuve d'un engagement syndical sans faille au travers des responsabilités qui lui ont été confiées dès le début de sa carrière, comme vice-Président puis Président de la section CFTC de la Direction générale des HBL. Il fut par la suite Président du Syndicat des ETAM CFTC des HBL de 1980 à 1987, membre du bureau fédéral CFTC ainsi que de l'Union nationale des retraités CFTC.
Il a été élu à la Commission paritaire des HBL pour 3 mandats consécutifs ainsi qu'au Comité d'établissement de la Direction générale. Il fut membre du Conseil d'administration des HBL ainsi que du Conseil d'administration des Charbonnages de France, comme représentant du personnel et 1^{er} Vice-Président.

Il a également exercé la fonction d'administrateur au sein de la Sécurité sociale minière et de l'Union régionale de la Sécurité sociale minière de l'Est. Il était aussi membre et Président d'Honneur de l'APEMME (Association pour l'entraide médicale en Moselle Est).
Il a vécu sa vie syndicale avec conviction, dévouement et dans le respect de la morale sociale chrétienne, fondement de la CFTC. C'était un homme de foi, raison pour laquelle il a longtemps oeuvré au Conseil de Fabrique de sa paroisse.

Sa compagne, Pierrette, avec laquelle il a poursuivi le chemin de sa vie pendant 32 ans, l'a soutenu et a partagé toutes ses passions.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme jovial toujours rieur et fidèle à ses convictions avant tout.
Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses fils et à sa compagne ainsi qu'à toute sa famille.
Rémi, nous ne t'oublierons pas !